

Le patrimoine culturel dans l'économie : éléments d'une réflexion

Georges S. ZOUAIN

Février 2002

Introduction

Comprendre le rôle du patrimoine culturel dans l'économie débute par une bonne définition de ses fonctions économiques : on abordera ainsi les notions de rendement, de croissance, de flux d'échange et de valeur pour des biens qui relèvent plutôt de l'art de la beauté, de l'histoire et de notre mémoire. Ce défi mérite d'être relevé pour trois raisons : d'abord parce que l'origine de la notion de patrimoine est économique ; ensuite parce que pour protéger, conserver, restaurer et transmettre un patrimoine culturel et pouvoir en profiter, des ressources financières et humaines sont nécessaires et il faudra en justifier l'allocation au bénéfice du patrimoine. La dernière raison est que dans bien des cas – et de plus en plus avec la progression rapide du tourisme dans le monde, le patrimoine culturel est devenu la ressource principale de pays pour lesquels le tourisme représente un espoir de développement économique.

De nos jours, la fonction économique la plus communément reconnue au patrimoine culturel est de contribuer fortement au développement du tourisme : la présence d'un site stimule le tourisme ; son impact économique est estimé par le nombre de visiteurs que, par voie de conséquence, nous essayons de faire croître, souvent en dépit de la bonne conservation du site. En effet, bien périssable, le patrimoine ne peut être remplacé comme une machine outil et une mauvaise utilisation peut entraîner sa destruction et laisser ses propriétaires sans ressources.

Il incombe donc de chercher à mieux connaître l'impact et le rôle du patrimoine dans l'économie pour pouvoir mieux l'utiliser et mieux le conserver. C'est l'objet de cette réflexion.

I – Le patrimoine et l'économie dans l'histoire

A - Origine économique du concept

La notion de patrimoine, ce qui ne peut être ni vendu ni échangé et qui doit être transmis aux héritiers, est définie clairement dans le droit romain, comme l'atteste l'origine latine du terme : « *patrimonium* », qui provient de « *pater monere* », ce qui appartient à la

famille. Ses origines remonteraient, semble-t-il, à la Grèce antique, période au cours de laquelle cette notion représentait la terre, le domaine qui permettait de satisfaire les besoins de base de la cellule familiale. Ce domaine ne pouvait être ni vendu ni échangé : il devait être transmis d'une génération à la suivante.

Le concept de patrimoine, cet interdit de vendre ou d'échanger un domaine, aurait pris forme sous le régime de ce que l'on appelle « *Oikos* »¹, une économie non marchande où, selon Karl Rodbertus², un économiste allemand du 19^e siècle, il symbolisait le domaine familial. Ce concept et le système économique construit autour a rencontré des critiques : la controverse se situait entre les « modernistes » qui estimaient que l'économie de la Grèce antique était très avancée et structurée et les « primitivistes » qui la considéraient archaïque.

A cause d'une confusion historique – il n'y a pas de référence exacte à une période précise – et de la controverse créée autour du terme de *l'oikos*, il devint aisé d'utiliser ce mot pour expliquer l'économie « naturelle » dans laquelle l'argent, les marchés et l'échange avaient peu d'effet sur le système de production. Dans pareille économie, une famille devait posséder ses propres moyens de production puisqu'il lui était impossible de satisfaire ses besoins par l'entremise de marchés naissants et d'une économie peu ou pas monétarisée qui fonctionnait principalement par le biais d'un système de troc.

Joseph Schumpeter éclaire encore plus le rôle de *l'Oikos* et de l'économie familiale en apportant une explication supplémentaire à la rationalité économique gréco-romaine lorsque, au chapitre 1 (Graeco-Roman Economics) de son ouvrage majeur « History of Economic Analysis» (1954) il écrit :

« leur *Oeconomicus* (*Oikos*, maison et *Nomos*, loi, règle) signifiait seulement la sagesse [wisdom] pratique de la gestion de la demeure ; le *Chrematistics* (possession de richesses) Aristotélien est ce qui s'en rapproche le plus et se réfère principalement aux aspects monétaires des affaires. »

Et plus loin,

« la pensée grecque, même lorsque la plus abstraite, est toujours intéressée par les problèmes concrets de la vie. »

¹ Sur cette partie du document, voir l'œuvre de K . Polanyi et C. Arensberg, « Trade and Markets in the Early Empires – Economies in History and Theory », The Free press, New York, 1957.

² Cf. Karl Rodbertus, « Economic Life in Classical Antiquity », publié entre 1864 et 1867 et cité par Polanyi et Arensberg (voir note 1).

Sur cette période de la Grèce antique et sur l'importance que la terre et l'agriculture y tenaient, Fernand Braudel écrit sur « La terre ou la marchandise »³ en nous rappelant que la terre est la vraie valeur : sans elle pas de marchandises. C'est le principal facteur de production avec le travail. L'accumulation de richesse provenait de l'accumulation de terre et de travail, pour ce dernier, les *hectémores* étant l'exemple idéal. Cette richesse, composée de blé et d'huile notamment devait être échangée, troquée et ceci ne pouvait avoir lieu que dans des « marchés » et par des « marchands spécialisés ».⁴

Dans un ouvrage récent⁵, Alain Bresson réfute la théorie de K. Polanyi et C. Arensberg sur le système économique de la Grèce Antique. Selon Bresson, il n'y avait rien de comparable au régime de l'*Oikos*. Des marchés existaient et fonctionnaient, même s'ils servaient surtout à des opérations de troc et s'ils étaient peu ou pas monétarisés. Leur importance dans la vie des cités grecques était bien plus grande qu'on le croyait. Ces marchés étaient nécessaires pour nourrir tous les habitants de ces cités qui ne disposaient pas tous des instruments de production agricoles afin de subvenir à leurs besoins.

Les échanges de marchandises avaient lieu régulièrement entre cités, même éloignées, puisqu'aucune cité ne pouvait fournir à sa population tous les biens qui lui sont nécessaires pour vivre (grains, viande, légumes et fruits, huile, vin, pour ne citer que les produits alimentaires). Or, pour entrer en échanges, les cités devaient disposer d'un surplus (*Prosodoi*) ; de même, il est difficile d'imaginer que la paysannerie pouvait vivre en autarcie complète. D'où la nécessaire présence et de marchés et de surplus de produits qui pouvaient être échangés. Mais Bresson écrit aussi :

« Selon les lieux et les époque, la part de la production consommée par les producteurs ou mise sur le marché intérieur dut varier sensiblement sans que jamais l'autoconsommation ne cessât d'être un modèle dominant (ce qui ne veut

³ Dans son œuvre posthume « Les mémoires de la Méditerranée » Editions de Fallois, Paris 1998.

⁴ « Bien sûr, la terre est la grande réalité de base. Au moment du vaste essaimage de ses hommes, la Grèce est un pays agricole, d'économie archaïque, mal doté en vérité : peu de terres arables, moins encore de terres de qualité. Dès que la population augmente, des colonisations intérieures s'imposent, mais leur élasticité est réduite : la pioche des défricheurs ne s'arrête pas seulement contre les pierrailles ou la racine noueuse des arbres, elle est condamnée par les faibles rendements de toutes les terres marginales. ... D'elle même, la difficulté se transpose en termes sociaux. C'est le nombre trop élevé des petits paysans acharnés à partager un maigre héritage qui les livre à l'exploitation de quelques grands propriétaires, et fait d'eux des *hectémores* – des tenanciers qui livrent probablement chaque année les cinq-sixième de leur récolte – les endette vis-à-vis des riches et rend un jour ou l'autre « la terre esclave ». ... Le processus de paupérisation pousse des hommes vers des rivages lointains, une fois que la colonisation intérieure est achevée, une fois que ses limites sont atteintes. C'est pour saisir le blé des pays peu peuplés, ... Mais ce blé, il faudra le payer. Le plus souvent avec du vin, de l'huile – produits agricoles riches – et avec des produits manufacturés. Or, sans l'intervention de marchands déjà spécialisés, il n e peut y avoir d'échange ... Il y a donc eu, dès le début de l'émigration ou peu s'en faut, des marchands et des calculs mercantiles, et même des colonisations à motivations marchandes. »

pas dire un modèle exclusif). Mais même l'autoconsommation n'est pas contradictoire avec la mise sur le marché d'une proportion importante de la production. »

En reconnaissant la présence de l'autoconsommation comme type dominant, Bresson reconnaît implicitement qu'il était difficile de vendre ou d'échanger le domaine familial. Cette règle perdure encore de nos jours dans certaines régions montagneuses de la Méditerranée orientale où la terre qui entoure la demeure familiale n'est jamais vendue ou morcelée par héritage. Elle demeure inaliénable. Il en est ainsi aussi de domaines familiaux qui sont placés sous le régime de « main-morte » *Awqaf* en arabe, pour éviter leur morcellement. Cette parcelle représente encore la pièce centrale de l'héritage que le père transmet à son fils aîné.

Ainsi le patrimoine, l'héritage, obtint son statut d'inaliénabilité. C'est dans ce contexte d'économie peu ou pas monétarisée et de marchés naissants, non encore bien établis que le concept de patrimoine qui désigne un bien ni vendable ni échangeable s'est développé et établi.

La distinction entre économies pré-marchandes et économies marchandes (comme celle entre les primitivistes et les modernistes), entre la lecture de Polanyi et Arensberg d'une part et celle de Bresson de l'autre doit nous aider à éviter une « inversion de perspective » qui, selon les termes de Polanyi, pourrait nous amener à lire dans l'Antiquité des phénomènes modernes qui sont en réalité archaïques ou primitifs : ainsi, le patrimoine de la Grèce antique (*Oikos*) peut être le père de notre « patrimoine », mais il est d'une nature différente et sert d'autres objectifs.

B – La Renaissance, la beauté et l'esthétisme⁶

Jusqu'au XVe siècle, l'art (du latin « *ars* », activité, savoir-faire), se référait à un ensemble d'activités techniques rattachées à un métier. L'esthétisme, tel que nous le comprenons aujourd'hui, n'est apparu que quand l'art a été reconnu, dans sa nouvelle acception, comme une activité intellectuelle qui ne pouvait être réduite à un simple acte technique.

Cette transformation s'est produite grâce à un changement dans l'économie. La transition d'un système de production artisanal à un mode capitalistique a radicalement changé le statut de l'artiste, le libérant de la domination des corporations et de leurs structures féodales. Au Moyen Age, l'objet de l'art devait se conformer aux demandes du

⁵ Alain Bresson, « La cité marchande », Ausonius-Scripta Antiqua, Bordeaux 2000.

commanditaire pour répondre à ses fonctions futures (religieuse, ornementale, célébration, ...). Ceci a progressivement changé et de plus en plus de liberté était laissée à la créativité de l'artiste dont la qualité du travail, en tant que créateur individuel non soumis aux règles de son corps de métier, obtenait une valeur marchande. En même temps, les prix des œuvres d'art augmentaient car ils n'étaient plus dictés par la qualité du matériau utilisé ; bien plutôt, ils commençaient à refléter la réputation de l'artiste, sa valeur marchande.

L'intrusion de la beauté, de l'esthétisme et du pittoresque, qui ont provoqué un lien quasiment psychologique, personnel, entre nous et notre vision du patrimoine culturel ne sont pas partagés par toutes les cultures et civilisations. Parfois, la notion même de patrimoine n'existe pas ; elle ne s'applique pas. Mais le marché du patrimoine s'étend dans le monde et recouvre, principalement par une domination économique des activités du tourisme et de la communication, toutes les régions du monde. Bien plus, comme la disponibilité de biens patrimoniaux est nécessairement limitée par la nature même du patrimoine, nos sociétés créent de plus en plus de patrimoine en intégrant dans cette notion des biens, sites et monuments de plus en plus récents et de plus en plus mineurs afin de les intégrer dans le processus économique d'usage du patrimoine.

Pour mieux comprendre le rôle de la beauté, il faut revenir encore à la Grèce Antique et particulièrement à Platon dont les écrits sur le beau ont influencé toute la pensée occidentale. Dans « Hippias Major », un de ses discours, Platon dit de la beauté : « Il y a une beauté en elle-même qui orne toutes les autres choses et qui les fait paraître belles quand cette forme leur est ajoutée ». Le mot utilisé par Platon pour « la forme » est « *eidos* », l'idée – et dans cette phrase, ce n'est que la beauté elle-même. Jusqu'à ce jour, nous continuons à traiter la beauté de la même façon, intuitivement et bien souvent nous classons de beaux monuments ou sites pour des raisons très subjectives, personnelles, psychologiques.

C'est durant la révolution industrielle que la fonction mémoriale des monuments a commencé à être remplacée progressivement par l'art, une tendance qui avait débuté à la Renaissance. Auparavant, la fonction d'un monument était de rappeler la divinité, le pouvoir, une victoire, une mort et, pour la Révolution française, la richesse et l'histoire de la Nation. La perfection dans la construction était recherchée avant la beauté.

⁶ Sur l'art et l'esthétisme, voir : Marc Jimenez, « Qu'est-ce que l'esthétisme ? », Gallimard, Paris 1997.

C - Le XIXème siècle : la révolution industrielle

La révolution industrielle va contribuer grandement à l'évolution du concept de patrimoine.

D'abord, l'importance de l'agriculture et par conséquent de la terre et des domaines dans la production nationale a diminué à cause de l'évolution de l'industrie, de la mécanisation et du rôle des terres et de la main-d'œuvre des colonies. L'industrie devint la première source de richesse, libérant ainsi la terre et les domaines d'une large part de leur fonction économique et augmentant encore l'écart créé par la Révolution française entre le concept de patrimoine issu de la Grèce antique et celui que nous connaissons de nos jours. Ce patrimoine perd une nouvelle fois sa fonction.

En même temps, grâce aux progrès technique, à l'industrialisation et aux colonies, un important surplus économique va être généré. Il permettra à l'Etat d'allouer des ressources supplémentaires à la protection et à la mise en valeur de son patrimoine national qui était devenu de plus en plus un patrimoine de mémoire, de beauté, de sites pittoresques.

La notion moderne de patrimoine, qui avait déjà perdu beaucoup de sa valeur économique, naissait ainsi sous des circonstances économiques particulières : celles de la révolution industrielle en Europe. A l'origine « terrien », domanial, le patrimoine n'était plus utile à la production de la richesse de l'Etat.

D - Le patrimoine au XXe siècle : une notion universelle qui gravite autour de la beauté

Le patrimoine au XXe siècle se caractérise par la prise de conscience, issue de l'ère des colonies du siècle passé, d'un patrimoine du Monde à sauvegarder pour le bien de toute l'humanité et dont la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (1972) en est l'ultime représentation.

On a souvent tendance à considérer que l'origine de la Convention du patrimoine mondial est la Campagne internationale pour la protection des temples de Nubie en Egypte. Ce pourrait être une étape importante qui a mené sur la mise en place de la Convention, comme le montre le discours d'André Malraux, alors Ministre français de la culture lors du lancement de la Campagne :

« La beauté est devenue une des énigmes majeures de notre temps, cette mystérieuse présence par laquelle les monuments de l’Égypte s’unissent avec les statues de nos cathédrales et des Temples Aztèques, celles des grottes de l’Inde et de Chine – aux peintures de Cézanne et de Van Gogh ... - dans le trésor de la première civilisation mondiale. »

et de poursuivre :

« la première civilisation mondiale réclame publiquement l’art mondial comme son indivisible héritage. »

Bien avant cependant, se tenait en 1937 sous les auspices de la Société des Nations la Conférence d’Athènes au cours de laquelle les participants ont appelé à la sauvegarde du « patrimoine culturel mondial ».

Cette prise de conscience quasi universelle n’est pas restée sans intéresser le secteur de l’économie et les excursions, réservées au XIXe siècle à une élite intellectuelle, se sont transformées en tourisme de masse, souvent confondu avec le tourisme dit culturel à partir du moment où les voyageurs incluent dans le parcours une visite même rapide à un site patrimonial

Il n’en reste pas moins que l’industrie du tourisme représente actuellement près de 18% de l’économie mondiale et qu’elle est en pleine croissance. Secteur important de l’économie, le tourisme influe directement sur les transports, l’hôtellerie et la restauration ainsi que, dans une moindre part, sur les loisirs dérivés. Dans plusieurs pays, le tourisme représente la seule alternative au sous-développement économique.

Ainsi, quelque part mais d’une manière incomplète, la boucle est bouclée entre l’origine du patrimoine et le patrimoine tel que nous le vivons : les valeurs économiques du patrimoine, ou du moins celle émanant de son usage touristique sont de retour et déterminent souvent la reconnaissance de ce patrimoine.

E – Autres cultures, autres types de patrimoine

Trois raisons, au moins, expliquent les différences qui existent dans la notion de patrimoine entre les cultures : D’abord, l’attachement à l’objet n’est pas le même partout. Ainsi, dans les civilisations africaines, la relation avec la nature est prépondérante et l’attachement à l’édifice est rare tandis que l’on s’occupe plus de la valeur symbolique que de la beauté esthétique. Dans l’Islam originel, le culte des morts n’existe pas et les mausolées et les mosquées monumentales ont eu pour origine l’Égypte, sous l’influence de la civilisation pharaonique.

De plus, toutes les civilisations n'ont pas connu les mêmes parcours économique et politique. L'échange commercial, monétarisé, dans certaines cultures, ne s'est produit que très récemment (Pacifique), tandis que d'autres ont maintenu un système impérial pendant très longtemps.

Enfin, la créativité est le produit de notre environnement autant que de nos besoins. Dans son livre intitulé « The Conditions of Agricultural Growth – The Economics of Agrarian Change under Population Pressure » (1965), l'économiste danoise Ester Boserup a expliqué le processus d'innovation technologique, issu de la pression démographique sur des terres arables limitées. De même, André Leroi-Gourhan, l'anthropologue français, a démontré l'impact de l'environnement et des matériaux disponibles sur les techniques développées par les humains. L'innovation technologique est causée par la nécessité de répondre aux besoins des êtres, tandis que la nature des matériaux disponibles détermine la technologie utilisée et les instruments en usage.

La disponibilité des matériaux de construction a naturellement influencé les techniques de construction et déterminé les types d'édifices érigés ainsi que l'art. Dans les civilisations de pierre par exemple, les monuments ont survécu au cours des siècles : ce sont pour la plupart des représentations de la religion (temples, cathédrales, églises, mosquées), des monuments relevant du culte des morts (pyramides, mausolées) ou des représentations du pouvoir (châteaux, palais).

Au Japon, les temples sont construits en bois et des techniques spéciales ont été mises au point pour que ces structures très hautes puissent résister aux tremblements de terre par un effet de balancier des piliers centraux. Dans les civilisations de terre, les bâtisseurs ont privilégié la décoration des façades, reprises quasiment chaque année. Là où le nomadisme était le mode de vie, les lieux de culte et les lieux sacrés étaient des espaces naturels.

Par ailleurs, les monuments religieux sont autant le produit de l'architecte qui les a conçus que des nombreux ouvriers qui les ont construits. Bien que nous ne donnions à ces monuments qu'une fonction religieuse, de culte, leur construction répondait aussi à d'autres besoins de la société : elle avait des fonctions sociales et économiques, comme les grands travaux publics du 20^e siècle et particulièrement ceux lancés après la Grande Dépression pour relancer l'économie. Dans le cas de l'époque pharaonique ou à l'époque médiévale de construction des grandes cathédrales, périodes où la monnaie était encore peu répandue, ces grands chantiers avaient pour objet de redistribuer la richesse des seigneurs ou de l'Eglise et de permettre aux plus pauvres de se nourrir. La cohésion sociale en temps de famines ou de difficultés (épidémies, guerres) pouvait être atteinte par de pareils travaux, grands utilisateurs de main-d'œuvre.

La différence entre le rôle économique de ces monuments au moment de leur construction et la fonction économique des grands projets d'infrastructure des temps modernes est due à la différence entre les systèmes économiques. Il n'y avait pas alors d'effet multiplicateur et l'impact de la construction de ces monuments n'était qu'instantané.

Il y a ainsi le risque de regarder les choses du passé avec nos yeux modernes, leur conférant des valeurs ou des rôles que leurs bâtisseurs ou propriétaires n'entrevoyaient pas. Comme l'économiste britannique Sir Alan Peacock nous le rappelle:

« Une grande part des objets patrimoniaux (artifacts) ne sont pas produits avec l'idée de nous rappeler de notre passé ... ils sont habituellement identifiés comme biens patrimoniaux par des archéologues et des historiens qui ont obtenu une certaine reconnaissance officielle ou publique de leur statut d'experts en déterminant la signification artistique ou historique des biens. Ces experts exercent un effet certain sur le processus de reconnaissance [de la valeur patrimoniale], effet renforcé par leur influence en tant que détenteurs de positions importantes dans les services du patrimoine et qui sont donnés par des institutions publiques non soumises aux forces du marché. »⁷

II - Le regard de l'économiste : estimer la valeur économique

A - Les méthodes usuelles d'estimation de la valeur

La méthode la plus courante d'estimation de la valeur économique du patrimoine est celle de la détermination de la valeur contingente (en anglais « Contingency Valuation Technique »). Il en existe d'autres, moins utilisées dont la méthode « hédoniste » et la méthode dite « de transport » (ou « Transportation Method »). Aucune de ces méthodes n'aborde le patrimoine comme un bien économique – ou un facteur de production. Elles ne retiennent du patrimoine que son apport comme moyen d'attirer à une consommation par la satisfaction du goût de la beauté, ou comme charge supplémentaire à l'économie. Elles relèvent de la théorie de l'économie du bien-être (*welfare economics*).

⁷ Alan Peacock, « A Future for the Past : The Political Economy of Heritage », The British Academy – Keynes Lectures in Economics ; read at The British Academy on 27 October 1994 : "A large proportion of artefact are not produced with the idea of reminding us of our past ... they become identified as heritage goods usually by archaeologists and historians who have obtained some form of official recognition or public acceptance of their status as experts in determining ther artistic or historical significance. These experts exercise a pronounced effect on the accretion process which is reinforced by their influence as holders of senior positions in the heritage services which are provided by public institutions not normally subject to market forces."

Et pourtant, le patrimoine a un impact direct sur l'économie dont il est issu et à laquelle il participe. Comment estimer sa charge et sa contribution ? ; Comment arriver à connaître sa contribution à l'économie ?

B - Le patrimoine comme marchandise (*commodity*)

La Valeur économique totale d'un site ou d'un bien patrimonial est au moins égale au total des revenus générés par ses différents usages au cours de vie, étant entendu que ses valeurs les plus intangibles ne peuvent être quantifiées.

A cause de ces mêmes valeurs intangibles – à cause de sa raison d'être patrimoine – la durée de vie d'un bien patrimonial doit être aussi longue que possible pour maximiser sa valeur totale et son rendement économique. En effet, contrairement à d'autres marchandises, un bien patrimonial est par définition unique et irremplaçable : lorsqu'une machine devient obsolète, je peux acheter une nouvelle ; il n'y a rien de cela en patrimoine puisque, quelle que soit la valeur d'un bien – par exemple celle d'un bâtiment de Frank Lloyd Wright – ce bâtiment ne pourra jamais remplacer un amphithéâtre romain. Il s'agit de deux biens différents et chacun d'eux est unique. Ceci - le fait qu'il soit unique - donne au bien patrimonial une valeur économique particulière.

Une deuxième limitation à cette lecture économique provient de la perception spéciale que nous avons du patrimoine et de la relation particulière que l'être humain entretient avec son patrimoine. Cette perception et cette relation particulières, bien qu'impossibles à quantifier, nous disent combien le patrimoine vaut à nos yeux.

Ceci impose aux responsables du patrimoine – ses propriétaires – le devoir d'assurer sa protection la plus adéquate pour qu'il vive le plus longtemps possible. Un bien patrimonial ne doit pas être « consommé » rapidement ; mieux encore, il ne devrait pas être consommé du tout.

Une question mérite quand même d'être posée : combien vaut la préservation d'un patrimoine face à la satisfaction des besoins essentiels d'une société ou face à une opération foncière ? Quels sont les termes de substitution d'un investissement entre protection et destruction du patrimoine ?

La protection « étendue » du patrimoine a, comme l'écrivait Joan Robinson⁸ un rendement économique connu sous le vocable de « récompense de l'attente » ou de la « récompense de l'abstinence ». Plutôt que de dépenser, de consommer ou détruire un bien patrimonial, ses propriétaires – l'Etat, la communauté, un individu – décident de le

⁸ Voir note 10.

conserver. Cette décision pourrait avoir été prise contre une possibilité de revenus élevés attendus d'un projet touristique ou d'une opération foncière ou immobilière. Comme les biens patrimoniaux ne sont pas une ressource abondante et ne satisferont jamais une demande qui est en croissance continue, ils devraient avoir en eux un aspect de « propriété » pour qu'ils soient utilisés de manière adéquate. C'est en effet la rareté de ces biens qui rend possible le revenu de leur propriété.

Considérons d'abord que le patrimoine est une marchandise et que, comme toute marchandise, c'est un instrument - ou un facteur - de production. Là, Piero Sraffa, un économiste italien qui a enseigné à Trinity College et à l'Université de Cambridge, apporte une importante contribution à l'estimation de la valeur d'une marchandise dans le cadre d'un processus de production⁹. Dans son ouvrage cité en note, Sraffa traite du Capital fixe, considéré comme un bien de production durable et qui entre chaque année dans un processus de production de la même manière que, par exemple, les matières premières qui sont régulièrement consommées pour la production. A sa suite, nous disons qu'un site patrimonial ou un monument sera considéré comme étant (a) un capital fixe et, (b) une marchandise qui contribue à un processus de production.

Le patrimoine, un instrument durable de production, fait partie des moyens entrant chaque année dans un processus de production comme tout autre moyen consommé dans le processus. A la fin d'un cycle de production - disons un an - la part restante du patrimoine après sa contribution au processus sera traitée comme une part du produit annuel commun de la branche économique concernée, la production principale en étant la marchandise négociable qui représente l'objet principal du processus. Dans le domaine qui nous concerne, l'économie du patrimoine, et pour simplifier l'explication, on peut imaginer que l'objet de la production est le revenu du tourisme.

Afin d'illustrer cela, prenons pour exemple une machine à tisser qui, avec le fil et l'énergie qu'elle consomme, contribue à un processus de production. A la fin de la période de production considérée - un an, la machine a vieilli d'un an : elle a été utilisée, elle a vieilli d'un an et émargera à la fin de la période de production comme une nouvelle marchandise avec les tissus qu'elle aurait produits. Ceci implique que la même machine, à des âges différents, soit traitée comme autant de produits différents, chacun ayant son prix et sa valeur propres.

Par conséquent, une branche qui utilise un instrument de production durable doit être considérée comme ayant autant de processus séparés qu'il y a d'années dans la durée de vie de l'instrument. Chacun de ces processus utilise un instrument d'un âge différent et

chacun d'eux produit, avec d'autres marchandises, un instrument qui est plus vieux d'un an que le précédent utilisé dans le processus.

Dans le cas du patrimoine, les sites et monuments peuvent être assimilés à de telles marchandises comme définies dans le processus de Sraffa : il suffit de remplacer le métier à tisser par un bien patrimonial. Cette marchandise – le patrimoine – produit des biens, génère des revenus, en combinaison avec d'autres marchandises utilisées dans le processus : hôtels, restaurants, immeubles, voyages, etc. pour n'en citer que les plus apparents.

Ce faisant cependant et exactement comme le métier à tisser, le site se déprécie au cours de la production. En termes économiques, son prix du marché change. Mais nous n'avons pas besoin de le soumettre à la vente pour connaître sa valeur marchande. Ceci nous ramène à la « valeur d'option », mais avec un biais commercial, marchand. Nous pouvons ainsi dire que la valeur d'un site ou d'un monument équivaut à la valeur des marchandises, des biens qu'il produit.

La valeur du patrimoine est par conséquent égale à la somme de tous les revenus générés par son existence (sa présence), moins les coûts de sa gestion, y inclus ceux du maintien de ses valeurs patrimoniales.

Ainsi, si

V_t = valeur du site à l'année (t)

R_t = revenus totaux générés par l'existence du site (s) durant l'année (t)

C_t = coûts de gestion et d'entretien du site (s) durant l'année (t)

Alors,

$$V_t = R_t - C_t$$

Où

$$R_t = R_{a,t} + \dots + R_{n,t} + \dots + R_{z,t}$$

Soit la somme de tous les revenus directs et indirects induits par la présence et l'usage du site, comme :

- Droits d'entrée et de visites,
- Ventes de cartes, dépliants, guides, photographies, etc...
- Parkings, déplacements,

⁹ Piero Sraffa, « The production of Commodities by Means of Commodities – Prelude to a Critique of

- Hôtels et restaurants,
- Imprimerie, etc...

Tout en notant que toutes ces activités en génèrent directement d'autres.

Par ailleurs et de la même façon,

$$C_t = C_{a,t} + \dots + C_{n,t} + \dots + C_{z,t}$$

soit la somme des différents coûts de nettoyage du site, de sa présentation, des recherches scientifiques et des publications et, en fonction de la fragilité du bien, des coûts directs et indirects de sa maintenance physique et continuelle réhabilitation et restauration pour compenser la dégradation causée par son usage.

Théoriquement, si nous supposons qu'un outil comme le patrimoine produit des revenus avec une efficacité constante tout au long de sa vie, le coût annuel de sa gestion et de son entretien pour couvrir sa dépréciation doit être constant si nous voulons que les prix des produits générés par son usage ne changent pas. Ce coût annuel sera égal à une annuité fixe, dont la valeur – calculée sur la base du taux général de profit (r) - est égale au prix d'origine de l'outil (soit la valeur économique du patrimoine)¹⁰. Si cette valeur économique directe est $V_{(0)}$, et la vie du site égale à (n) années – ce qui dans le cas du patrimoine doit être aussi longue que possible¹¹ - l'annuité devient :

$$V_{(0)} \times [r(1+r)^n] / [(1+r)^n - 1]$$

Cependant, nous avons déjà expliqué que les processus annuels de production varient d'une année à l'autre par le simple fait que l'outil de production, ici le patrimoine, produit à la fin de chaque processus de production un nouvel outil, une nouvelle marchandise, un nouveau patrimoine plus vieux d'un an que le précédent. Sa valeur varie donc avec son âge – ou mieux, avec le nombre d'années d'usage. Ainsi, année après année, une part de plus en plus grande des revenus du patrimoine devra être affectée à sa gestion et à son entretien.

Donc et si :

$$V_{t_0} = \text{valeur d'usage directe du patrimoine en l'année } t_0$$

Economic Theory », Cambridge University Press, 1960.

¹⁰ Dans le cas du patrimoine, ce prix peut être la valeur marchande d'une œuvre d'art, ou la valeur sociale d'un site ou d'un monument, celle-ci pouvant être estimée, par exemple, par l'une des méthodes actuellement en cours ou même et mieux, par la valeur marchande d'échange du monument qui serait égale au revenu attendu de son remplacement par une autre activité économique.

¹¹ En ce qui concerne le cas du patrimoine, nous devrions plutôt dire que la durée de vie du bien est la durée attendue d'exploitation de ce bien.

V_{t_1} = valeur d'usage directe en l'année t_1

$\Delta V_{t_1,t_0}$ = variation de la valeur d'usage directe entre t_1 et t_0 (qui peut être négative),

TR_{t_0} = revenus totaux directs en t_0

TR_{t_1} = idem en t_1

TC_{t_0} = coûts totaux de présentation et de maintenance en t_0

TC_{t_1} = idem en t_1 .

Alors,

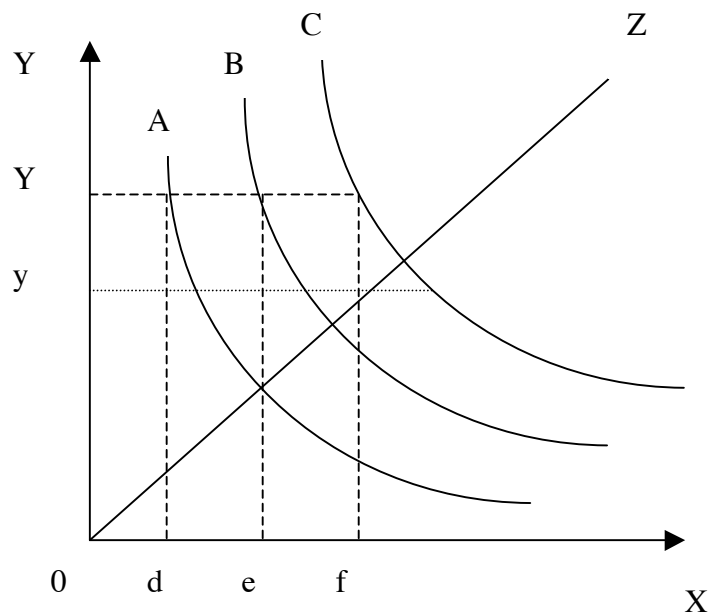
$$\Delta V_{t_1,t_0} \geq [(TR_{t_1} - TR_{t_0}) - (TC_{t_1} - TC_{t_0})]$$

si nous voulons que le patrimoine conserve ses valeurs.

Cependant, cette relation est aussi fonction du type de patrimoine et de sa capacité d'usage direct (capacité d'accueil de visiteurs, entre autres). Un site fragile, comme par exemple un site préhistorique ou archéologique phénicien, ne peut pas recevoir autant de visiteurs et supporter les mêmes types d'usages qu'un amphithéâtre romain ou un bâtiment historique. De même, les villes historiques – comme nous commençons à bien le savoir – ne peuvent accueillir un excès de touristes si elles ne veulent devenir des « mono-économies » et être transformées en musées.

Ces relations peuvent être mieux appréhendées par un diagramme. Dans celui qui suit, on portera sur l'axe des ordonnées (OY) les revenus générés par l'usage du patrimoine et sur celui des abscisses (OX) la durée de vie de ce patrimoine. La diagonale (OZ) représentera la fragilité du patrimoine considéré – elle est maximale à 0. Les courbes d'isoquants (A), (B) et (C) représentent la relation entre le revenu du patrimoine et sa durée de vie en fonction de son degré de fragilité.

Pour un niveau de revenu donné (OY), le patrimoine le moins fragile (courbe C) aura une durée de vie de (Of) et le plus fragile une durée de vie de (Od). Pour un revenu de (OV), inférieur à (OY), la durée de vie augmentera pour atteindre (OX) pour le moins fragile.

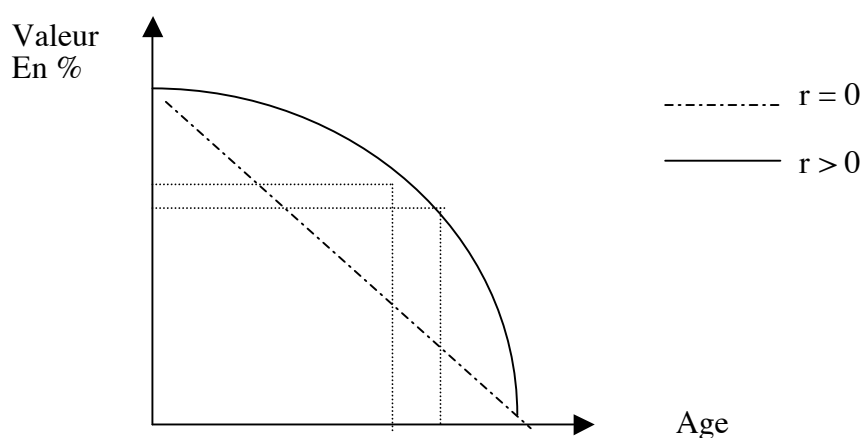


Plus le rendement du bien est élevé, c'est-à-dire plus l'exploitation du patrimoine est grande, plus courte sera sa durée de vie. Par une gestion (protection, conservation, restauration, utilisation, ...) renforcée, on peut espérer, à taux de rendement égal, augmenter la durée de vie du bien exploité. Sur le diagramme et pour un niveau de revenu attendu à (Y), on passerait de (a) à (b) et éventuellement à (c) par des investissements de gestion du bien équivalant à (a-b) et (b-c) où (a), (b) et (c) sont les points d'intersection des courbes (A), (B), et (C) avec le niveau de revenu attendu (Y). La limite économique de l'exercice intervient lorsque le coût de gestion et de maintenance devient à peu près égal ou supérieur au revenu direct de l'exploitation du bien. Mais bien entendu, ce diagramme, tout comme la vision économique du patrimoine, a ses limites. Ils n'appréhendent que la valeur d'usage direct du patrimoine, les autres étant plus difficilement qualifiables mais tout aussi importantes. Combien l'Etat décidera de protéger de son patrimoine et de le mettre en valeur relève en effet autant de choix économiques que de raisons politiques.

C - L'amortissement du patrimoine

Lorsque le taux de rendement du patrimoine ou d'un site est nul, son amortissement est régulièrement égal à son entretien normal de routine. Aussitôt que le taux devient positif, c'est à dire que le patrimoine est utilisé, il n'en est plus de même. En des circonstances normales, l'amortissement annuel variera avec les besoins du site générés par son usage, son obsolescence - sa dégradation plutôt. Comme il est difficile de prévoir à l'avance dans le budget les besoins en ressources nécessaires chaque année pour sa bonne maintenance, il faudra planifier un montant relativement arbitraire, mais qui tienne compte des priorités dans les besoins. Comme le patrimoine se trouve dans une situation de concurrence avec d'autres secteurs pour l'allocation des fonds publics, c'est là où la valeur marchande du patrimoine et la calcul de son rendement peuvent aider à prévoir et obtenir les fonds nécessaires.

La théorie économique nous montre que la valeur d'une marchandise ne décroît pas d'un montant égal chaque année. Au contraire, à partir du moment où une marchandise produit un revenu, sa valeur décroît de manière progressive : un peu plus chaque année. Ceci est illustré dans le graphique qui suit.



Dans ce graphique, la valeur du site est portée en pourcentages sur l'axe des ordonnées, commençant à 0 pour finir à 100%, au point de rencontre de l'axe de la diagonale et de la courbe. L'âge théorique du site ou sa durée de vie théorique, qui doit être maximale, est portée sur l'axe des abscisses. Sa limite est le point de jonction de l'axe avec la diagonale et la courbe. La diagonale représente l'évolution théorique de la valeur d'un patrimoine non exploité, qui vieillit par effet naturel. La courbe est une représentation simplifiée de l'évolution de la valeur d'un patrimoine exploité : sa valeur décroît chaque année un peu plus. Plus le rendement de l'exploitation du patrimoine est élevé, plus sa

perte de valeur ira augmentant, plus raide sera la courbe en se rapprochant de l'axe des abscisses.

Il faut cependant noter aussi que dans une perspective purement économique, la valeur marchande du patrimoine augmente avec son rendement, avec le revenu qu'il génère. Ceci peut paraître contradictoire puisque nous venons de voir qu'avec l'usage, la valeur du patrimoine diminue. Il y a donc une différence évidente entre la valeur intrinsèque du patrimoine et sa valeur d'usage (ou valeur marchande). Tandis que la première, la valeur d'usage augmente au départ avec le rendement du patrimoine, la deuxième, la valeur intrinsèque, diminue parce que les valeurs qui font le patrimoine diminuent à cause de son exploitation.

P. Sraffa explique ce paradoxe de la façon suivante :

« Considérons la position d'un outil à un âge donné t et qui a une durée de vie totale de n années.

La somme des diminutions de sa valeur au cours des t années de sa vie sera plus petite si $r > 0$ que si $r = 0$.

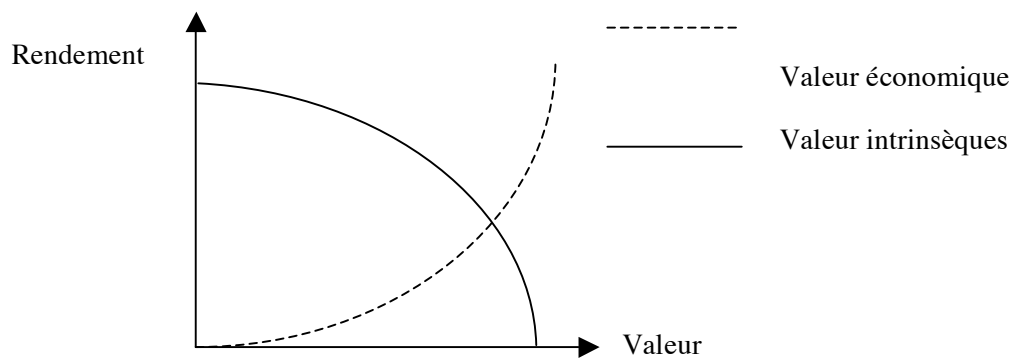
Ainsi, la somme des diminutions qui restent jusqu'à ce que sa valeur soit égale à 0 et qui est égale à sa valeur actuelle sera plus grande si $r > 0$ que si $r = 0$.

De même, on peut démontrer que sa valeur non seulement sera plus grande quand $r > 0$, mais en plus qu'elle augmentera avec chaque augmentation de r . »

Pour le patrimoine, ceci signifie que la valeur marchande du site, en d'autres termes son utilité économique, sera d'autant plus élevée que sera élevé le rendement de son utilisation. Pour qu'un site soit reconnu par l'économie, il faut donc qu'il soit exploitable d'une manière maximale. C'est là que réside encore le paradoxe du patrimoine dans l'économie : il y a une opposition entre valeur économique d'un bien et sa valeur patrimoniale intrinsèque, mais en même temps, c'est la reconnaissance de ces valeurs intrinsèques qui permet son utilisation économique.

Cette réflexion est évidemment un raccourci puisqu'elle ne fait pas la différence entre les valeurs non économiques du bien : s'agit-il de valeur de mémoire, de valeur esthétique, de pittoresque, de valeur scientifique ? Il est évident que chacune d'elles a un impact différent sur l'économie du bien.

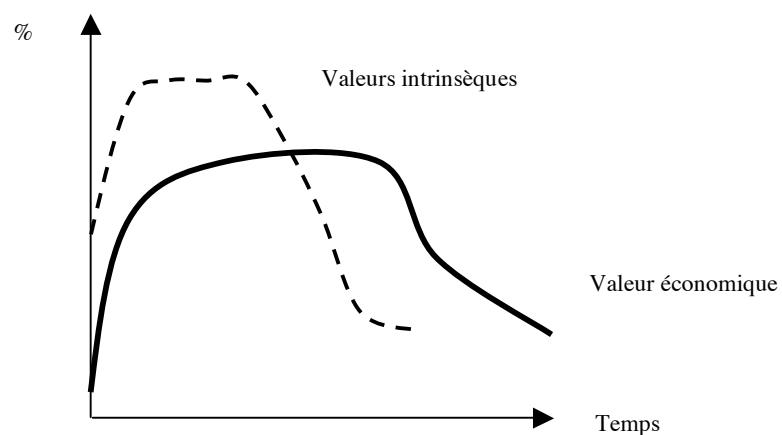
Si nous faisons quelques instants fi de ces différences, nous pourrions représenter d'une manière graphique simplifiée ce paradoxe.



Pour résoudre ce conflit entre les valeurs – l’augmentation de l’une faisant diminuer l’autre – la recherche d’un équilibre respectant les aspects patrimoniaux du bien considéré tout en maximisant sa contribution à l’économie est nécessaire si nous voulons que le patrimoine vive et soit utile. L’utilité économique maximale ne doit pas dépasser – au plus – le point de jonction entre les deux courbes.

Cette analyse reste très théorique : il est extrêmement rare de trouver dans la réalité une relation aussi linéaire et directe entre valeurs économiques et valeurs patrimoniales. La relation, et donc la forme des courbes, sera différente selon qu’il s’agisse d’un site urbain ou d’un petit patrimoine rural. Il reste cependant un élément d’illustration de la contradiction qui existe et de la façon de la résoudre.

Dans la pratique, la relation entre les deux valeurs est quelque peu différente et moins linéaire que ce que nous porterait à imaginer le graphique précédent. L’évolution de cette relation, serait mieux représentée dans le graphique qui suit.



Ce graphique représente l'impact de l'évolution de la valeur économique (ou d'usage) du bien sur ses valeurs intrinsèques. Après une croissance – subjective – des valeurs intrinsèques causée par une augmentation de la valeur d'usage du bien (accessibilité, utilisation accrue,...), la poursuite de la valeur économique commencera à faire baisser les valeurs intrinsèques par simple consommation du bien. Les valeurs intrinsèques, diminuant plus rapidement que la valeur économique, finiront par réduire cette dernière, laquelle se maintiendra cependant mieux dans le temps. Un palais patrimonial utilisé pour des bureaux par exemple continuera à accueillir cet usage bien après une perte substantielle de ses valeurs intrinsèques (mauvaise présentation, mauvaise protection, ...).

III - Les relations entre le patrimoine et l'économie

A - Le rôle du marché dans l'offre et la demande de patrimoine

Dans les sections précédentes, l'évolution historique de la notion de patrimoine et le rôle du patrimoine dans l'économie ont été abordés. Il y a été montré comment le patrimoine contribue à plus d'un égard à l'économie. Cet aspect sera développé encore plus loin, mais il faut nous faut d'abord analyser les raisons économiques qui poussent les agents de notre époque à créer de plus en plus de patrimoine et comment ce patrimoine est exploité.

Le marché du patrimoine, qui s'impose à nous par le tourisme et les emplois que crée sa protection et son usage, est semblable à n'importe quel autre marché de biens rares : c'est d'abord un lieu de communication où l'information sur l'existence et la qualité des biens soumis à ce marché est déterminante. Sans doute plus que leur rareté, elle fixe la valeur marchande de ces biens. Mais l'information seule, la reconnaissance du statut patrimonial d'un bien ne suffit pas ; pour avoir une valeur marchande, le bien doit être facilement accessible¹². Il doit pouvoir être consommé facilement. Le parallèle devient aisé avec les œuvres d'art : cachées dans des remises, placées dans des lieux non accessibles ou non connues du public, leur valeur marchande est nulle.

¹² Avec l'avènement de l'Internet, cette accessibilité prend aussi la dimension virtuelle. La valeur des images d'un bien patrimonial est évaluée, entre autres, à la fréquence d'accès du site par des visiteurs virtuels. On débouche sur une autre forme de « visites » du site qui n'est pas destructrice, puis que virtuelle.

Dans le chapitre VI de son livre « L'allégorie du patrimoine »¹³, Françoise Choay parle du passage du culte du monument historique à l'industrie du monument historique. Les raisons qu'elle donne de cette évolution sont les suivantes :

- *La mondialisation des valeurs et des références occidentales* qui a contribué à l'expansion œcuménique des pratiques patrimoniales, symbolisée par la Convention du patrimoine mondial institutée par l'UNESCO en 1972¹⁴.
- *Les découvertes de l'archéologie et l'affinement du projet mémoriel des sciences humaines* qui ont déterminé l'expansion du champ chronologique dans lequel s'inscrivent les monuments historiques. Ceci se couple à une expansion typologique du patrimoine historique causée en partie par ce qu'appelle F. Choay « le complexe de Noé » qui tend à vouloir protéger l'ensemble des types constructifs.
- *Le grand projet de démocratisation du savoir, hérité des Lumières, joint au développement de la société de loisir et du tourisme culturel* qui a étendu le goût du patrimoine et de sa protection au public dans son ensemble.

A la fin de la section I de ce texte, un extrait d'une conférence de Sir Alan Peacock rappelait l'importance du rôle des agents du patrimoine dans la fabrication du patrimoine, ce que F. Choay nomme « industrie ». Mais ces agents ne sont pas les seuls et leur impact sur la croissance du nombre de biens patrimoniaux n'est pas le plus important. L'économie du tourisme s'est en effet saisie du patrimoine et en consomme de plus en plus. Par un judicieux mélange d'esthétisme, de beauté, d'exotisme et de mystère (le rêve du passé), présentés par des publicistes connaissant les goûts du public et l'influençant, les agents du tourisme ont transformé le patrimoine et ce qu'ils poussent à considérer comme tel en un formidable moteur économique pour le tourisme. Le marché est devenu le principal « fabriquant » de patrimoine.

Mais tout patrimoine fabriqué a besoin d'être reconnu comme tel et aussi connu. La communication est ici le principal instrument de commercialisation et de valorisation marchande de ces biens. Depuis le début des années 90, cette valorisation et sa conséquence directe, une commercialisation efficace, ont commencé à utiliser le classement sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO¹⁵ comme moyen de reconnaissance de la valeur des biens. Au départ conçue comme moyen de protection des biens de valeur universelle exceptionnelle dont la destruction représenterait une

¹³ Françoise Choay, « L'allégorie du patrimoine », Editions du Seuil, Paris 1992.

¹⁴ « Convention internationale concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel », UNESCO, Paris 1972.

¹⁵ « Convention internationale pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel », UNESCO, 1972. A ce jour, cette convention a été ratifiée par 164 pays et 690 biens culturels et naturels ont été placés sous sa protection.

perte pour l'humanité, cette Convention – qui reste la plus prestigieuse et la plus efficace pour la protection du patrimoine – a vu une nouvelle fonction lui être attribuée par des Etats membres, celle de la valorisation marchande des biens que ces mêmes Etats placent sous sa protection. Devenant de plus en plus une liste des biens patrimoniaux les plus « prestigieux » du Monde, la Convention du patrimoine mondial contribue bien malgré elle à la commercialisation de sites dont la valeur marchande et notamment touristique augmente grâce à cette reconnaissance.

Le classement sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO d'un bien culturel ou d'une ville historique est ainsi une assurance de revenus générés par le tourisme. Il suffira pour s'en convaincre de quelques données. Depuis 1978, le nombre de biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial a connu une croissance quasi-exponentielle, due principalement aux pays « du Nord ». Cette croissance dans les classements (tableau suivant) a connu une accélération au cours de la dernière décennie, très probablement influencée par la croissance rapide de l'industrie du tourisme.

Classement de biens culturels et naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
(1978 -2000)

Années	Afrique	Pays arabes	Asie et Pacifique	Europe (+US et Canada)	Amérique latine et Caraïbes	Total
Total	53	52	135	352	98	690
Sous-total 1978-92	40	43	71	176	47	377
Sous-total 1992-2000	13	9	64	176	51	313

On relèvera dans ce tableau que seules les régions d'Europe et d'Amérique continuent à connaître une croissance ou une permanence de la fréquence de leurs classements, les autres régions et particulièrement les Pays Arabes et l'Afrique subissant une chute importante.

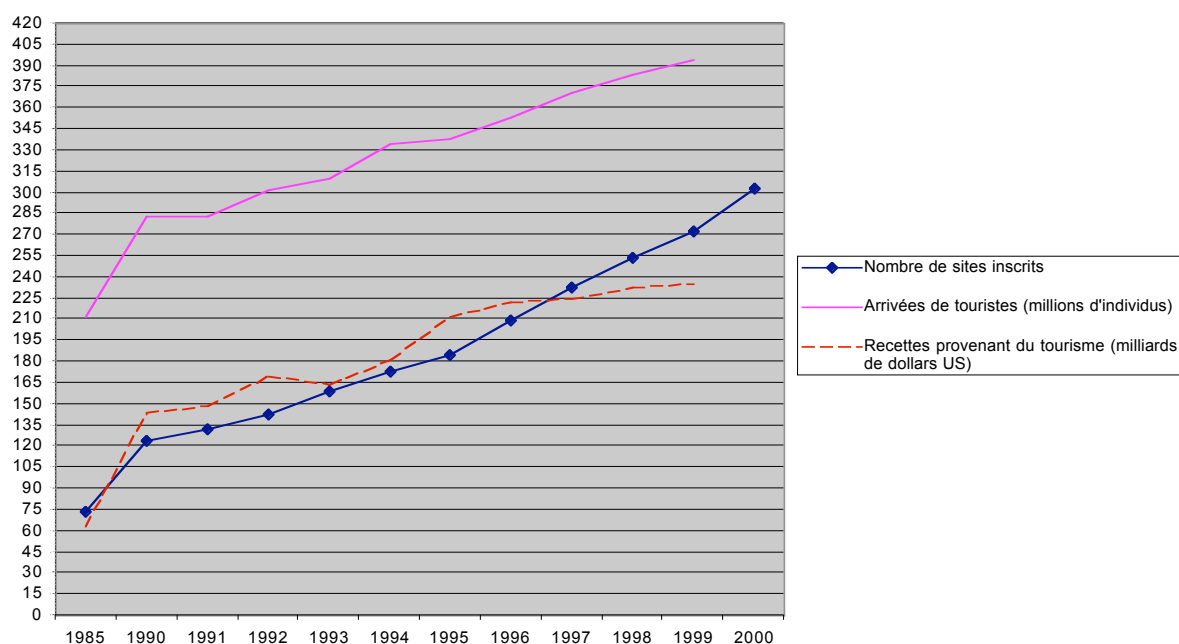
Comparée à l'évolution du tourisme mondial, on constate une corrélation évidente entre d'une part les flux de visiteurs touristiques dans les pays et le nombre de sites culturels présentés pour inscription et inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Cette corrélation varie selon les pays et est plus forte pour les pays grandes destinations de tourisme

(tableaux suivants). Même si elle n'est pas encore significative parce que trop sommaire, cette corrélation fournit un éclairage intéressant qu'il faudra encore approfondir avant de pouvoir l'exploiter sérieusement.

Evolution comparée du cumul des sites culturels inscrits, des arrivées et des recettes touristiques (1985 à 2000) pour l'Europe

Années	Sites inscrits (cumul)	Arrivées touristiques (millions)	Recettes touristiques (milliards de \$EU)
1985	74	212	63,5
1990	124	282,7	143,5
1991	132	282,9	148,5
1992	143	302,3	169,1
1993	159	309,9	163,8
1994	173	334,7	181
1995	185	338,4	211,7
1996	209	353,7	222,2
1997	233	371,1	224,5
1998	254	383,8	232,5
1999	273	394,2	234,7
2000	303		

Evolution Europe 1985-1999



Dans cette comparaison, seuls les sites culturels ont été retenus puisque d'une part ils représentent l'écrasante majorité des biens inscrits dans la région considérée (ce qui n'est pas le cas pour l'Afrique comme nous le verrons ci-après) et d'autre part parce que ce sont les sites de tourisme par excellence. Les coefficients de corrélation calculés pour ces données (cumul des sites inscrits, arrivées touristiques et recettes du tourisme) sont très éloquentes :

- Cumul annuel des sites inscrits et arrivées touristiques : 0,981

- Cumul annuel des sites inscrits et recettes du tourisme : 0,943

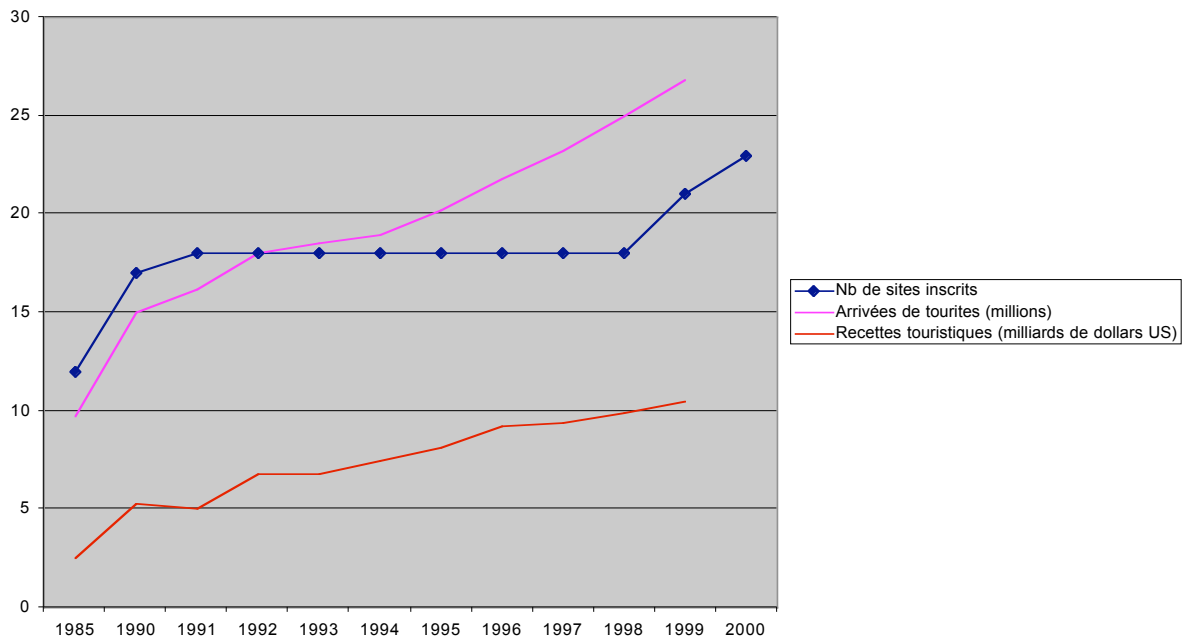
Ces deux chiffres et particulièrement le premier démontrent une très grande corrélation entre l'inscription de biens en tant que « patrimoine » et le tourisme.

Il n'en est pas de même pour l'Afrique où la relation n'est pas aussi évidente entre classement « patrimonial » et tourisme et ce, même en cumulant sites culturels et sites naturels, comme le montrent les données du tableau qui suit.

Evolution comparée du cumul des sites culturels inscrits, des arrivées et des recettes touristiques (1985 à 2000) pour l'Afrique au Sud du Sahara

Années	Cumul de sites culturels	Cumul de sites naturels	Ensemble	Arrivées touristiques (millions)	Recettes touristiques (milliards de \$EU)
1985	12	16	28	9,7	2,5
1990	17	21	38	15	5,3
1991	18	22	40	16,2	5
1992	18	22	40	18	6,8
1993	18	22	40	18,5	6,8
1994	18	24	42	18,9	7,5
1995	18	24	42	20,2	8,1
1996	18	26	44	21,8	9,2
1997	18	28	46	23,2	9,4
1998	18	28	46	25	9,9
1999	21	29	50	26,8	10,5
2000	23	30	53		

Evolution Afrique Sites culturels 1985-1999



Les coefficients de corrélation obtenus à partir de ces données sont les suivants :

- Cumul de sites culturels et arrivées de touristes : 0,831
- Cumul de sites culturels et recettes du tourisme : 0,797
- Cumul de sites naturels et arrivées de touristes : 0,982
- Cumul de sites naturels et recettes du tourisme : 0,972
- Cumul de sites culturels et naturels et arrivées de touristes : 0,972
- Cumul de sites culturels et naturels et recettes du tourisme : 0,952

Ces résultats ne sont pas aussi significatifs que ceux calculés pour l'Europe. On y relèvera toutefois une corrélation forte entre sites naturels et tourisme, ce qui est normal pour l'Afrique où c'est la nature qui attire les touristes et non un patrimoine culturel qui n'est ni monumental (à part quelques sites épars) ni équipé pour recevoir les masses de touristes que connaissent les sites culturels d'Europe et du continent américain.

Le marché et l'accessibilité aux sites ont joué donc un rôle important dans l'évolution du classement et de la reconnaissance patrimoniale des biens.

Cet état de fait n'est pas sans rappeler l'évolution du marché de la peinture tel qu'étudié par D. Galenson et B. Weinberg aux Etats-Unis¹⁶. Les auteurs montrent l'effet du marché de l'art sur la relation entre l'âge de l'artiste et la valeur marchande de leurs œuvres. Partant des peintures américaines modernes vendues depuis 1980, les auteurs estiment

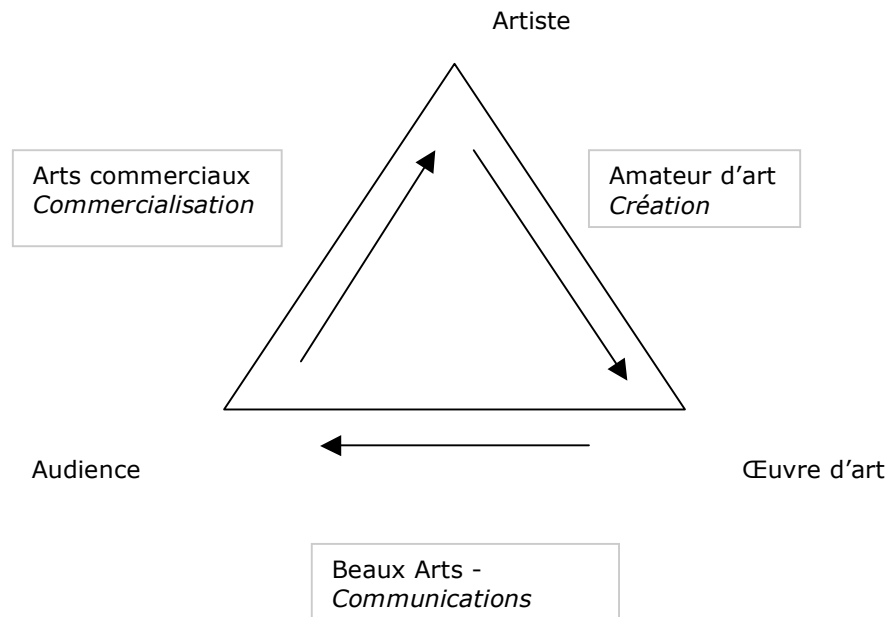
la relation entre l'âge des artistes et la valeur de leurs œuvres pour deux cohortes successives d'artistes modernes et réputés, comportant les plus importants peintres américains nés au cours des 40 premières années du siècle. L'argument sur lequel les auteurs fondent leur étude est qu'un changement radical s'est produit au début des années 50 et que ceci a entraîné un déclin de l'âge auquel les peintres contemporains et renommés ont produit leurs meilleures œuvres. Cette date détermine les deux cohortes de peintres étudiées : la première est celle de ceux nés entre 1900 et 1920 et qui ont débuté dans la profession avant 1950, la seconde étant celle des peintres nés entre 1921 et 1940 et qui ont donc rejoint la profession après 1950.

L'échantillon étudié par Galenson et Weinberg est déjà intéressant en lui-même car il comporte plusieurs éléments contrastants entre les deux cohortes : d'abord, la seconde (les artistes nés entre 1921 et 1940) comprend deux fois plus de peintres que la première ; ensuite, le degré d'hétérogénéité artistique est différent puisque si 10 des 15 peintres de la première cohorte sont identifiés avec un seul type de peinture, l'expressionnisme abstrait, la seconde cohorte est plus hétérogène et comprend des peintres relevant de l'op-art, du pop art, du minimalisme, de l'art conceptuel et d'autres.

Les auteurs démontrent ainsi que ces deux différences (l'augmentation importante du nombre de peintres et la diversité de styles croissante) sont le résultat de la croissance de la demande pour l'art américain contemporain. Cette augmentation de la demande, tout comme la diversité artistique dans les créations et la reconnaissance par le marché de peintres de plus en plus jeunes sont dues au rôle d'un marché de plus en plus stimulé par les critiques d'art. Ce rôle du marché de l'art et de la communication dans le façonnement de l'œuvre et de sa valeur est représenté par le graphique ci-après qui montre bien les trois étapes du processus :

- De l'artiste qui crée pour lui, à l'œuvre d'art, par le biais de l'amateur ;
- De l'œuvre d'art reconnue par un amateur à l'œuvre publique (audience), par la communication et les « beaux-arts » ;
- De l'audience vers l'artiste reconnu par le marché, par le biais de la commercialisation et les arts « commerciaux ».

¹⁶ David W. Galenson et Bruce A. Weinberg : «Age and the Quality of Work : The Case of Modern American Painters », National Bureau for Economic Research, Boston, 2000.



C - L'espace patrimonial et le cas des « districts culturels »

Il existe plusieurs possibilités d'explication et de détermination du rôle du patrimoine dans l'économie locale. Nous avons déjà vu dans les sections précédentes que le patrimoine était un bien économique, qu'il jouait un rôle dans la production de biens et de services, et qu'il entrait en interaction avec son environnement économique. Nous avons aussi montré que ce rôle économique du patrimoine dépendait grandement de la capacité du patrimoine de l'assumer sans qu'il perde ses valeurs intrinsèques. Cette capacité dépend de plusieurs facteurs : fragilité du site, mais aussi volonté de protéger les valeurs du site (une Eglise ne pourra pas être utilisée comme n'importe quel autre monument), volonté des villes de protéger leur caractère, leur spécificité.

Dans tout cela, il existe néanmoins des lieux qui relèvent plus directement du patrimoine que d'autres. Proximité géographique, dépendance vis à vis du bien patrimonial, omniprésence d'un aspect « culturel ». Une réflexion sur ces « espaces culturels » a été menée par Walter Santagata, économiste à l'Université de Turin, dans un texte qu'il vient de présenter à la onzième conférence de l'Association internationale d'économie de la culture (Minneapolis, USA – mai 2000) et intitulé « Cultural Districts for Sustainable Economic Growth ».

Dans ce texte, Santagata fonde sa réflexion sur la pensée d'Alfred Marshall en ce qui concerne les concentrations industrielles et les conditions de ces concentrations ainsi que sur la théorie de la place centrale (*Central Place Theory*) des années 30 qui voulait que pour tout produit ou service il existe un marché minimum : plus le marché est petit, plus le produit le sera. Une petite ville par exemple, aura un petit musée. Si cela pouvait expliquer la raison de la concentration des créateurs dans les grandes métropoles, la situation a changé et ce cloisonnement a éclaté à cause de la mondialisation de l'économie et de la communication.

Un district culturel est ainsi un espace – pas nécessairement défini géographiquement – dont l'économie est dominée, menée, par un ou des agents économiques agissant ensemble, échangeant des flux et produisant tous des biens et des services dans la sphère culturelle. Les agents économiques d'une ville par exemple pourront vouloir tirer profit de la présence d'un important patrimoine pour développer des activités culturelles ou des services pour le patrimoine et la culture. Il n'est toutefois pas nécessaire que toutes ces productions soient localisées dans l'environnement direct du patrimoine en question. Il suffira que les flux d'échange entre ces différents agents relèvent du même espace économique.

Pour illustrer ce propos, la culture du Flamenco a dépassé les limites de son lieu d'origine et les artistes de Grenade sont aujourd'hui connus partout dans le monde et ne résident pas nécessairement à Grenade. Il n'en demeure que la réputation du flamenco de Grenade et de la musique grenadine leur doit beaucoup.

Par ailleurs, pour qu'un « district culturel », pour utiliser le terme de Santagata puisse se créer et prospérer, ce n'est pas la résidence, la localisation de sa production culturelle spécifique qui est nécessaire, mais surtout la présence en son sein de plusieurs petites firmes culturelles qui y fonctionnent en interdépendance. Lorsque la majeure partie des ressources humaines et économiques de ces industries est locale, alors le district culturel peut devenir un mode de développement.

De plus, avec le développement des moyens de communication, la définition du secteur culturel n'est plus uniquement géographique. Un district d'activités culturelles peut étendre ses ramifications et ses interactions jusqu'à des lieux très éloignés. Ce qui importe, c'est le rôle du secteur culturel – et en ce qui nous concerne du patrimoine – dans sa capacité à stimuler et à mener l'économie locale.

Lorsque l'on traite de patrimoine culturel physique, on s'intéresse à un espace géographique clairement défini, que ce soit un monument, un ensemble de monuments ou de structures, un champ archéologique ou une zone urbaine historique. Tous sont

identifiables dans l'espace. L'usage économique du patrimoine s'adresse ainsi à un espace précis, à des espaces : l'espace du bien proprement dit et l'espace qui l'entoure, ce dernier pouvant être considéré comme une série de cercles concentriques sur lesquels le patrimoine agit de moins en moins d'impact au fur et à mesure non seulement de leur éloignement, mais aussi de leur fonctions économiques. Un aéroport pourra être situé à cinquante kilomètres d'un site important, il subira plus l'influence de la présence du site que l'usine de tôle ondulée qui pourra être bien plus proche du site.

De même, nous pouvons avoir des sites patrimoniaux autour desquels règne le sous-emploi alors que près d'eux des villes non patrimoniales sont en pleine croissance économique. Tout réside dans l'intégration ou la non intégration du patrimoine dans l'économie locale, c'est à dire dans l'utilisation ou non des ressources locales dans le fonctionnement du patrimoine.

Marchandise qui participe à un processus de production, le patrimoine entre en interaction avec plusieurs sous-secteurs de l'économie. Plus cette interaction aura lieu avec des agents locaux, à proximité du bien, dans la ville ou la région, plus l'intégration économique du patrimoine dans son environnement direct sera grande.

Encore faut-il que cette intégration se fasse dans le respect de la diversité des activités économiques de l'environnement et que les activités dérivées de l'usage du patrimoine ne deviennent tellement prépondérantes que l'on se retrouve dans une situation de mono-économie, ce qui aura l'effet exactement contraire de ce qui est recherché par l'intégration.

D – Le patrimoine : firme motrice ou dépendante

L'équilibre est le mot clé de la relation entre les unités dominantes, les unités complexes ou macro-unités, les pôles de développement, les unités motrices, l'économie locale et le marché. Afin d'intégrer harmonieusement le patrimoine dans l'économie environnante, une vision d'ensemble est la condition de succès¹⁷. Pour y arriver il faudrait partir, comme l'écrit François Perroux, d'une réinterprétation de la théorie Walraso-Parétienne de l'interdépendance entre agents basée sur une expression des liaisons entre prix et quantités et donc des relations entre les agents basée sur les prix à une lecture plus moderne des relations qui tiennent compte des jeux de pouvoir entre les groupes (agences de voyage, chaînes hôtelières, transporteurs,...) et les agents locaux.

Sans entrer dans les détails de l'analyse de Perroux sur les pôles de développement et sur les firmes motrices, il suffira de traiter rapidement du rôle des constituants d'un

¹⁷ Voir particulièrement : François Perroux, « L'économie du Xxe siècle », P.U.F., Paris1969.

espace économique basé sur le patrimoine que nous considérerons comme un agent de l'activité locale ou régionale.

Il faut d'abord reconnaître que l'action des agents sur la réalité économique se fait plus par l'entremise de groupes ayant des intérêts communs que par des agents isolés. On parlera ainsi du groupe des spécialistes du patrimoine, des voyageurs, des transporteurs, etc. Ce sera la position relative d'un groupe par rapports aux autres dans le processus de production et dans les flux d'échange qui déterminera sa capacité à influencer l'économie et à la guider, à la transformer. Ces groupes cependant – du moins ceux qui travaillent dans la sphère économique du patrimoine au sens large – dépendent tous de la présence du patrimoine, de sa proximité et de sa possible utilisation : celle-ci peut relever d'un usage direct, d'un usage indirect ou même de son non-usage (cf. le diagramme de Serageldin, présenté plus haut dans le texte).

Néanmoins, l'indispensable présence d'un patrimoine ne rend pas pour autant celui-ci suffisamment puissant pour pouvoir influencer tout seul le cours des choses. La domination de l'usage du patrimoine par des intérêts économiques globaux et dont la rationalité est la maximisation de leur profit est chose fréquente de nos jours et mène souvent à sa perversion, sinon à sa destruction.

E - La matrice des flux d'échange et les ratios d'input-output

L'intégration du patrimoine dans l'économie qui l'entoure dépendait autant de la taille (valeur patrimoniale, valeur exceptionnelle, dimension physique du bien, beauté, ...) du bien que de la dimension et de la complexité de l'économie environnante. Afin d'arriver à cette intégration harmonieuse et maximée, nous devons revenir à la relation que nous avons démontrée entre taux de profit et vie du patrimoine, entre le revenu et les valeurs intrinsèques du bien considéré.

Quant à l'analyse économique, qu'elle soit affaire de planification et de prévision ou de compréhension du présent ou du passé, elle utilisera la mise en place d'un modèle matriciel des flux d'échange qui pourra être aussi fin que les données seront disponibles ou pourront être recueillies. On commencera par la définition des aires à considérer dans l'étude : qu'est ce qui entre dans la composition du patrimoine ? Quelle est la zone géographique ou l'économie dans laquelle l'étude du rôle du patrimoine est désirée ?

La matrice des flux des échanges pourra alors représenter ces échanges soit en termes réels soit en pourcentages des flux totaux. Cette dernière présentation pouvant montrer le poids du patrimoine dans l'économie considérée. A partir de cette matrice, les simulations deviennent possibles et peuvent être couplées à des études de ratios

« inputs-outputs » dans le processus de production auquel participe le patrimoine. Ainsi on pourra évaluer non seulement le rôle du patrimoine, son poids dans un cadre économique déterminé, mais aussi le rendement des investissements dans le patrimoine, compte tenu du mode de production et des termes des échanges entre la patrimoine et son environnement.

On déterminera aussi dans le cadre de ces analyses les impacts directs et les impacts indirects de l'usage du patrimoine : schématiquement, on dira que les impacts directs proviennent des flux générés dans le site, par l'usage direct du site tandis que les impacts indirects sont ceux qui proviennent des usages indirects, non destructifs du patrimoine.

A titre d'exemple, voici ci-après un modèle simplifié de ce que serait la matrice de flux d'échanges entre le patrimoine et les autres secteurs économiques.

Input		Output							
		A				B			C
		Agriculture	Industrie	Patrimoine	Services	Consommation	Investissements bruts	Total	Production totale
A	Agriculture	0	30	5	0	55	10	65	100
	Industrie	20	0	15	20	30	15	45	100
	Patrimoine	10	10	0	25	45	10	55	100
	Services	20	20	30	0	20	10	30	100
B	Valeur ajoutée	50	40	50	55			195	
C	Production totale	100	100	100	100				

Pour chaque secteur, y inclus le patrimoine, cette matrice montre l'ensemble des interactions, la production totale par secteur, les achats aux autres secteurs et la part dans la valeur ajoutée et la production globale.

Il existe une relation évidente entre impact direct et impact indirect : l'usage direct du site stimule l'usage indirect, mais à partir d'un certain seuil d'usage direct au delà duquel

l'attraction du site diminue par surexploitation, l'impact indirect continuera seul à croître pendant un certain temps pour ensuite diminuer.

En guise de conclusion

L'usage économique du patrimoine ne donnera à ce dernier un rôle moteur que si les centres du pouvoir, les propriétaires du patrimoine, mettent ce patrimoine au service de son environnement direct et engagent dans son usage les agents locaux. Nous bouclons encore une fois la boucle entre la notion originelle du patrimoine (pas de patrimoine sans propriétaire, sans gardien) et le patrimoine tel que nous l'entendons. L'usage économique du patrimoine est une condition de sa protection et de sa présence, mais dans les limites qu'impose la nature même du patrimoine.
